

EXPO-PHOTO 2022 - Règlement du concours

Article 1 – Présentation du concours

La commune de Lautrec présente tous les étés une exposition photo. Cette année l'exposition prend la forme d'un photo-quizz

Le participant qui aura identifié le plus de personnes gagnera une invitation au restaurant l'Oc-xalis à Lautrec, d'une valeur de 100€. En cas d'ex-aequo, un tirage au sort sera effectué par les membres de la commission Culture, le jour de la remise du prix, le samedi 17 septembre 2022

Article 2 – Thème du concours

« *Qui est qui ?* »

En lien avec la programmation culturelle départementale « Môm'en culture », agents et conseillers municipaux actuels ou passés, ont été sollicités pour fournir une photo d'eux enfant

Les 18 portraits sont exposés dans la cour de la mairie. A partir de la liste établie sur les flyers, il faut identifier un maximum de portraits

Les flyers sont disponibles sur place, à l'Office de Tourisme et au secrétariat de la mairie

Article 3 – Participer

Tout le monde peut participer, à l'exception des membres de la commission Culture et Patrimoine, et de leur conjoint-e et enfant(s)

La participation est limitée à un bulletin par participant

Les flyers faisant office de bulletin-réponse sont à déposer à l'Office de Tourisme. Les noms, prénoms, adresse-mail et numéro de téléphone des participants doivent être écrits lisiblement sur les bulletins. Dans le cas contraire, le bulletin ne sera pas retenu

La participation à ce concours implique l'adhésion au règlement

Article 4 – Calendrier

Concours ouvert du samedi 18 juin au vendredi 16 septembre 2022 à 18h

Désignation du gagnant le samedi 17 septembre à 11h, cour de la mairie